

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

SUR

L'ÉTAT NERVEUX.

Thèse

Présentée et publiquement soutenue à la Faculté de Médecine de Montpellier, le 25 mars 1840;

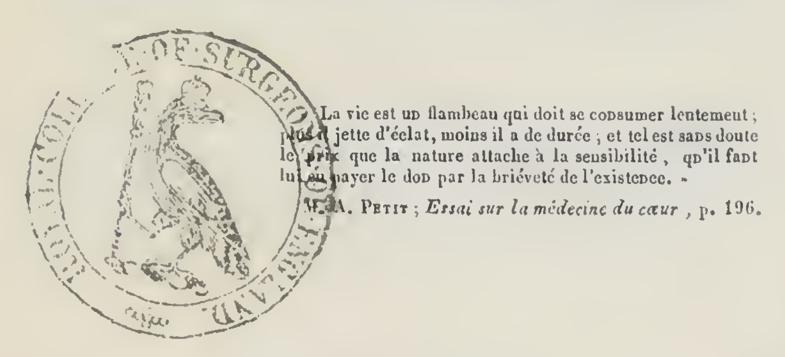
PAR

Aimé-L.-J.-B. AUDUBERT,

de Tulle (*Corrèze*);

EX-CHEF DE CLINIQUE INTERNE DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE A L'HÔTEL-DIEU; MEMBRE TITULAIRE DE LA SOCIÉTÉ DE MÉDECINE-PRATIQUE DE MONTPELLIER; VICE-PRÉSIDENT ADJOINT DE LA SOCIÉTÉ MÉDICO-CHIRURGICALE; MEMBRE CORRESPONDANT DE LA SOCIÉTÉ DES SCIENCES NATURELLES DE BRUGES, EN BELGIQUE.

POUR OBTENIR LE GRADE DE DOCTEUR EN MÉDECINE.



« La vie est un flambeau qui doit se consumer lentement; plus il jette d'éclat, moins il a de durée; et tel est sans doute le prix que la nature attache à la sensibilité, qu'il faut lui en payer le don par la brièveté de l'existence. »

M.-A. PETIT; *Essai sur la médecine du cœur*, p. 196.

MONTPELLIER.

Imprimerie de BOEHM ET Ce, et Lithographie.

1840.

A

MONSIEUR SERRE,

Professeur de Clinique chirurgicale à la Faculté de Médecine de Montpellier; Chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu; Président de la Société médico-chirurgicale; Titulaire de la Société de Médecine-pratique de Montpellier; Correspondant de l'Académie royale de Médecine de Paris; de la Société royale de Médecine de Lyon, de Bordeaux, de Marseille, de Toulouse; de la Société des Sciences et Arts du Bas-Rhin, séante à Strasbourg; de la Société des Sciences médicales et naturelles de Bruxelles; de celle de Gand, de Barcelone.

A MONSIEUR

R. D'AMADOR,

Professeur de Pathologie et de Thérapeutique générales a la Faculté de Médecine de Montpellier, Membre titulaire de la Société de Médecine-pratique de Montpellier; Membre correspondant de l'Académie royale de Médecine de Paris; des Académies de Cadix, Murcie; de la Société royale de Médecine de Marseille, de Barcelone; de la Société des Sciences médicales et naturelles de Bruxelles; Chevalier de l'Ordre royal d'Isabelle-la-Catholique d'Espagne.

En offrant à deux hommes célèbres dans l'enseignement qu'ils professent avec tant d'éclat, la dédicace de cette thèse, j'acquitte très-faiblement le devoir le plus sacré de mon cœur, celui de l'estime, de l'amitié et de la reconnaissance......

A. AUDUBERT.

A MON PÈRE ET A MA MÈRE.

Tous les instants de ma vie seront consacrés à votre bonheur.

A mon Oncle,

GRACIEUX DE FÉNIS-DU-TOURONDEL.

Témoignage d'attachement sans bornes.

A MA SOEUR

MÉLANIE AUDUBERT.

A MES FRÈRES

HENRI ET ÉMILE AUDUBERT.

Gage d'amitié fraternelle.

A. AUDUBERT.

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

SUR

L'ÉTAT NERVEUX.

« Par quoi ne soyons si simples de nous reposer et endormir sur le labeur des anciens, comme s'ils avaient tout seu ou tout dit sans laisser à excogiter et dire à ceux qui viendront après eux. Nous avons apris du père Guidon (Guy-de-Chauliac), que nous sommes comme l'enfant qui est sur le col du géant ; c'est-à-dire, que par leurs ecrits nous voyons ce qu'ils ont vu, et pouvons encore voir et entendre davantage. » AMBROISE PARÉ, p. 1.

POUR se former une idée exacte de la maladie, on doit la regarder comme étant le résultat d'une ou de plusieurs affections simples ou élémentaires (1). La manière d'agir des élémens morbides, par rapport à la composition des états pathologiques, amène à en reconnaître de simples, de composés et de compliqués. On dit qu'une maladie est simple, lorsqu'elle est constituée par des symptômes qui découlent d'une seule source, et qui peuvent céder à un seul ordre d'agens thérapeutiques : telle est, par

(1) « On entend par élément de maladie, toute affection simple que la différence de ses phénomènes analysés, comparés et rapprochés des circonstances antécédentes et concomitantes, y démontre, et qui est assez dominante pour produire un

exemple, une fièvre intermittente, dont chaque accès, après une apyrexie complète, n'offre d'autres symptômes que ceux qui dépendent de l'état périodique; savoir: 1° la concentration, le froid qu'éprouve le malade; 2° l'expansion, la chaleur; 3° la détente, la sueur qui termine la scène.

Une maladie composée laisse observer des phénomènes qui peuvent être rapportés à divers chefs : ainsi se montre une fièvre intermittente, dans laquelle, outre les caractères qui lui sont propres, on en remarque certains qui dépendent d'un autre état morbide. Pour combattre efficacement une telle maladie, il faut l'analyser, la décomposer en ses élémens constitutifs, et déterminer leur prédominence ou leur influence réciproques; car, tantôt il faut les attaquer simultanément ou successivement; tantôt il suffit de vaincre celui qui est le mieux prononcé pour faire disparaître les autres. J'ai pu constater les heureux effets de ce principe de médecine-pratique, auprès des habiles professeurs de clinique interne de cette Faculté, alors que je suivais leurs visites avec assiduité et obligation. Parmi les nombreux faits dont j'ai été le témoin, je me bornerai à signaler les cas de fièvres intermittentes, dont la plupart, dans les premiers mois de l'été, lorsque l'état bilieux semblait subjuguer l'élément périodique, cédaient si bien à l'administration des émétiques, tandis

ordre de symptômes constáns et déterminés, et pour indiquer une médication particulière.» (*Des Systèmes en médecine*, par Caizergues, professeur et doyen de la Faculté de Médecine, chevalier de la Légion d'honneur, etc., p. 114. Montpellier, 1827.)

que, plus tard, il devenait nécessaire de combattre les deux affections qui ont constamment existé tantôt simultanément, tantôt successivement.

Une maladie compliquée résulte de la réunion de deux maladies composées; telle est une fièvre intermittente bilieuse réunie à une pneumonie. Ces cas réclament la même méthode que les précédens. Pour obtenir de bons résultats, le praticien doit baser sa conduite sur la doctrine des élémens morbides, doctrine entrevue par Galien, formulée par Barthez, et dont Dumas et F. Bérard ont fait ressortir les heureuses applications.

Ces réflexions générales m'ont paru devoir être émises au commencement de ce travail, parce qu'elles se lient étroitement au sujet que j'ai entrepris d'étudier. L'état nerveux peut, en effet, constituer seul une maladie, s'associer à une autre, entrer comme élément dans la composition d'un grand nombre de cas morbides. A plus d'un titre, l'état nerveux mérite de fixer toute l'attention du médecin. Il n'est aucun élément pathologique qui contribue plus que lui à rendre le diagnostic obscur, le pronostic incertain, la thérapeutique difficile.

Il importe donc d'étudier, avec le plus grand soin, les caractères que fournissent l'étiologie, la symptomatologie et la thérapeutique. Combien d'états morbides obscurs, irréguliers, insidieux en apparence, ont pu être simplifiés et facilement détruits par l'emploi d'un antispasmodique !

Qu'est-ce que l'état nerveux? Une définition exacte, rigoureuse de cet état, est aussi difficile que celle de la maladie en général. A l'exemple du professeur Caizergues,

pour qui « la maladie est cet état du corps vivant, dans lequel les fonctions qui lui sont propres sont dérangées, et ne s'exécutent pas selon les lois ordinaires de la santé (1), » on peut dire quel'état nerveux est celui dans lequel les fonctions attribuées au système de ce nom sont altérées, dérangées.

D'après Hufeland (2), ce dérangement peut consister en une exaltation (éréthisme), une diminution (adynamie, paralysie), ou une perversion d'activité ; ce qui s'applique, tant au sentiment, qu'au mouvement et aux facultés de l'âme. Je n'adopte pas, dans son entier, la proposition du savant médecin allemand : ainsi, je me hâte d'en repousser la partie qui rattache au système nerveux les facultés de l'âme. J'admets comme source de ces facultés, un principe particulier, une puissance autre que celle qui vivifie nos parties. Les phénomènes moraux s'éloignent tellement de ceux qu'on appelle vitaux, que force est d'admettre un principe différent pour les uns et pour les autres.

J'adopte la sentence émise par le Père de la médecine et reproduite par M. le professeur Lordat, dans ses savantes leçons de physiologie (3). « L'homme, dit Hippocrate, est *composé de parties contenantes , de parties*

(1) Caizergues; *Des syst. en méd.*, p. 99. Montpellier, 1827.

(2) C. W. Hufeland ; *Traduction d'Ernest Didier,* tom. I, p. 280. Paris, 1838.

(3) Lordat ; *De la perpétuité de la Médecine*, 6e leçon, p. 151. Montpellier, 1837.

contenues, et de causes de mouvemens. Les parties contenantes sont les solides organisés; les contenues sont les fluides; et les causes de mouvemens, *enormonta*, ou principes d'action, renferment tout ce qui produit les actes vitaux pendant la vie par opposition à l'état du cadavre. Ces causes de mouvemens, *impetum facientia*, comme on le dit en latin, sont au nombre de deux : 1° *la nature*, qui est le principe de toutes les fonctions dites naturelles, plus ce que nous appelons l'instinct, cette puissance qui « suffit seule aux animaux pour toutes choses, ou leur tient lieu du tout;.... qui sait d'elle-même tout ce qui leur est nécessaire sans avoir besoin qu'on le lui enseigne et sans l'avoir appris à personne (1). » 2° L'autre, *enormon*, est l'âme de l'homme, l'âme raisonnable, qui est *au-dessus de l'autre*. Et maintenant, j'admettrai aussi, comme un fait irrécusable, comme un résultat fourni par l'observation, l'influence réciproque que peuvent exercer, l'une sur l'autre, ces deux puissances; cette vérité, reconnue par les vrais médecins de tous les temps et de tous les lieux, est tous les jours mieux confirmée. On se plaît à raconter ce dont on a été témoin; mais je trouve, en outre, à citer le fait suivant, l'avantage de signaler l'habileté d'un professeur distingué, et de prouver ainsi que le mérite du chirurgien ne consiste pas seulement à savoir pratiquer les opérations (2).

(1) Le Clerc; *Histoire de la Médecine*, Ire partie, liv. III, chap. 2.

(2) Serre; *Compte-rendu de la Clinique chirurgicale de l'Hôtel-Dieu de Montpellier*, p. 7, 1838.

« Vous avez tous probablement présent à la mémoire, dit M. Serre (1), le souvenir de ce maître d'armes du 2e régiment du génie, qui, revenant de la chasse, vit son fusil éclater dans la main gauche : le désordre qui en résulta fut si grand, qu'il fallut en venir sur-le-champ à l'amputation de l'avant-bras. L'opération avait été faite d'après le règles ordinaires, et tout semblait présager un succès complet, lorsque, le soir même de l'opération, le blessé, qui jusque-là avait montré la plus grande fermeté, tombe dans un état d'affaissement et de tristesse vraiment fait pour inspirer les plus vives craintes. Surpris du changement qui venait de s'opérer, je questionne le malade, et j'apprends que ce qui le tourmente et l'accable, c'est de songer qu'il ne pourra plus, à l'avenir, donner du pain à sa nombreuse famille. Que faire en pareille circonstance? Je me rends sur-le-champ auprès du chef du corps auquel il appartenait, qui, plein de bonté pour ce malheureux sous-officier, me promet de lui conserver le poste qu'il avait avant l'accident. Satisfait du résultat de ma démarche, je retourne à l'hôpital, et je raconte à ce militaire ce que vous venez d'entendre. A l'instant sa figure se ranime, le pouls se relève, la chaleur se rétablit, les forces semblent renaître à vue d'œil, et dès ce moment le malade marche à grands pas vers la guérison. »

Que ceux qui douteraient de l'influence que les secours moraux peuvent avoir sur le sort des malades,

(1) Serre; *Compte-rendu de la Clinique chirurgicale de l'Hôtel-Dieu de Montpellier*, p. 6, 1838.

ouvrent l'*Essai de la médecine du cœur*, de M.-A. Petit ; ils y puiseront de sages et utiles leçons (1). Disons, avec Plutarque, et répétons avec Fontenelle, que si le corps, par ses maladies, a le droit d'affliger l'âme ; l'âme, à son tour, n'exerce pas de moindres droits sur le corps :

Οὐκ οἶσθα ὅτι πάσχουσα ἡ ψυχὴ τὸ σῶμα διατίθησιν.
Πλουτάρχ. συμποσ. βιβλ. πέμπτ. πρόβλ. ζ.

ÉTIOLOGIE.

L'état nerveux peut être mis en jeu par des causes aussi nombreuses que variées (2). Plusieurs d'entre elles sont même si légères, qu'on ne peut en comprendre l'action que par l'admission d'un mode d'être spécial de l'organisme. Cette susceptibilité nerveuse se confond avec le tempérament nerveux admis par la plupart des médecins ; comme lui, elle peut être innée ou acquise.

(1) On connait aussi le fait du malade de Desault, qui devait être opéré de la taille (dont M. le professeur Lallemand nous entretenait dans sa clinique du 7 janvier 1838) : lorsqu'il fut apporté sur le lit de douleurs, Desault lui fit sur le périnée une trace avec l'ongle............ Le malade pousse à l'instant des cris, entre dans des convulsions qui font différer l'opération ; ramené dans son lit, il ne tarda pas à succomber.

(2) L'hérédité est essentiellement le partage de l'état nerveux (Willis, Tissot).

Qui vir et in foliis venit à radicibus humor,
Sic patrum in natos abeunt cum semine morbi.
MANTUANUS.

Certaines époques de la vie, l'enfance, la puberté (1), l'âge de retour, sont favorables au développement de l'état nerveux : on peut avancer que la plupart des maladies de l'enfance et de la puberté offrent, si je puis ainsi parler, une physionomie nerveuse. Je signale (et ceci est fort important pour le traitement) l'influence exercée sur la manifestation des phénomènes nerveux par certains organes, à ces deux périodes de la vie. Chez l'enfant, ce sont le cerveau et l'estomac qui sont principalement affectés, et l'on connaît l'étroite sympathie qui unit ces deux viscères; chez la jeune fille pubère (2), l'utérus, qui jusqu'alors avait été en quelque sorte inerte, manifeste sa vitalité d'une manière si énergique, qu'on peut le considérer comme le point de départ et d'action de divers mouvemens qui s'opèrent dans l'économie : l'hystérie fournit un exemple à l'appui de cette proposition. Entre autres symptômes plus ou moins bizarres, offerts par les malades, il en est un essentiel : c'est cette espèce de vapeur *(aura hysterica)*, qui, provoquée par un état d'inquiétude, de la matrice s'irradie vers les principaux points de l'économie qui pa-

(1) A la puberté, dit Tissot, on remarque chez les deux sexes une exaltation dans la sensibilité, au moral comme au physique.

(2) L'accroissement, la menstruation, la gestation, l'enfantement, la lactation, l'âge critique entraînent des oscillations qui sont ce qu'on appelait les orages et les révolutions de la vie de la femme. (F. Ribes; *Discours sur la vie de la femme*, p. 18. Montpellier, 1836.)

raissent être principalement sous la dépendance du système nerveux de la vie organique.

L'influence exercée par certains organes sur la production de l'état nerveux, me rappelle l'opinion émise par MM. Trousseau et Pidoux, dans leur *Traité de thérapeutique et de matière médicale*. Ces auteurs pensent (1) que les spasmes essentiels ont le même point de départ que les actes instinctifs, savoir : les différens viscères ou organes de la vie générale. Ils voient, dans ce caractère, un moyen précieux de diagnostic et un *criterium* principal d'indications curatives. On sait qu'il est certaines substances antispasmodiques qu'on peut appeler spécifiques d'organes, qui, en portant leur action sur telle ou telle partie, mettent fin à des symptômes nerveux généraux. Cette considération n'a pas échappé aux observateurs. Ceux qui se sont spécialement occupés des maladies nerveuses, ont remarqué que, dans un grand nombre de cas, on doit rapporter à l'éréthisme d'une partie tous les symptômes d'une affection générale. Whyte avait observé que l'affection nerveuse hypocondriaque était le plus souvent sous l'influence d'un excès de sensibilité de l'estomac ou des intestins. Thierry (*Médec. expériment.*) dit que, chez les personnes nerveuses, il y a toujours une partie plus essentiellement frappée de cet état d'irritation. Louyer-Villermay s'élève, en parlant de l'influence exercée sur l'état général par l'état local, contre l'opinion de ceux qui ne voient que des inflammations aiguës des divers organes dans des accès pure-

(1) Tom. I, p. 92. Paris, 1836.

ment nerveux, qui selon lui se rattachent le plus souvent à l'éréthisme d'une partie.

On sait aujourd'hui ce qu'il faut penser des prétendues gastrites chroniques qui attaquent de préférence les femmes, essentiellement disposées aux affections nerveuses. « Cette propriété, dit Richerand, qui fait que » nous sommes plus ou moins sensibles aux impressions » que reçoivent nos organes, faible chez les pituiteux, » presque nulle dans les athlètes, modérée dans ceux » qui sont doués d'un tempérament sanguin, assez vive » chez les bilieux, lorsqu'elle est excessive constitue le » tempérament nerveux, rarement naturel ou primitif, » mais le plus souvent acquis. » Elle dépend de causes qu'il est fort important de connaître; car c'est en les faisant éviter avec soin, ou en les modifiant, que le médecin peut espérer des succès dans le traitement des affections nerveuses.

Les individus doués d'un tempérament nerveux, se font généralement remarquer par une habitude du corps maigre, sèche; cependant, une constitution molle n'est pas toujours un obstacle au développement des phénomènes nerveux. Combien ne voit-on pas de femmes présenter les caractères du tempérament lymphatique, et éprouver des affections spasmodiques? J'ai vu, à Tulle, le docteur Masrouby en traiter de ce genre; mais, généralement, les personnes disposées à ces sortes de maladies, offrent des traits assez caractéristiques sous les rapports vital et moral. Fort impressionnables, elles éprouvent des sensations très-vives et disproportionnées avec la cause qui les provoque; douées d'une imagination ar-

dente, elles s'exagèrent tout ce qui les frappe : une peine légère est pour elles excessive ; un événement heureux, regardé comme peu important, leur paraît être un bonheur sans bornes.

Le tempérament nerveux acquis peut, comme les affections nerveuses, trouver sa source dans les six choses qui constituent la matière de l'hygiène (*circonfusa*, *applicata*, *ingesta*, *excreta*, *gesta* et *percepta*), et dont la juste observance constitue les règles de cette partie de la science médicale. Ces causes sont, tantôt prédisposantes, tantôt occasionelles, déterminantes.

Circonfusa. — On doit considérer comme puissante, l'influence exercée sur l'économie par le monde extérieur. Cette influence est démontrée par la manière d'être des peuples du Nord, comparée à celle des peuples du Midi. Les premiers répondent faiblement aux diverses causes d'excitation qui agissent sur eux (1). Doués d'une grande force musculaire, ils supportent aisément les fatigues ; à cause de leur imagination peu active, ils conçoivent lentement un projet ; mais aussi, après l'avoir conçu, ils le poursuivent avec opiniâtreté : leurs maladies affectent principalement le système sanguin, et revêtent facilement le caractère inflammatoire.

Les peuples du Midi joignent une excitabilité très-grande à une force musculaire peu prononcée. Vifs, passionnés, impressionnables, ils agissent avec promptitude ; mais ils abandonnent un projet avec autant d'empressement qu'ils en ont mis à l'entreprendre : les maladies des

(1) Il faut les écorcher pour que leur sensibilité soit émue, a dit un grand homme.

habitans de ces contrées mettent surtout en jeu leur susceptibilité nerveuse.

Bien que les faits démontrent que les maladies nerveuses appartiennent plus spécialement aux climats chauds, il est néanmoins quelques exceptions à cet égard. L'Angleterre renferme beaucoup d'hypocondriaques; mais il faut ici tenir compte de l'état brumeux de son ciel, qui rend l'atmosphère humide, ainsi que des causes morales, très-communes dans ce pays : les habitans des zones torrides sont aussi doués de très-peu de sensibilité. Les extrêmes de la température nuisent, en effet, au développement de cette faculté. C'est ce que le chancelier Barthez a exprimé dans son beau chapitre sur l'*Influence des climats*, en disant que, dans le Midi, la chaleur peut dessécher et rendre calleuses les houpes nerveuses de la surface du corps (1).

Quoi qu'il en soit, une élévation de température d'une certaine durée, une constitution atmosphérique sujette à de fréquentes variations, doivent être considérées comme des conditions propres à faire naître des affections nerveuses (2).

(1) *Élémens de la science de l'homme*; tom. II, p. 263.

(2) Ne devrait-on pas faire un rapprochement entre l'influence de la lumière sur les maladies, et cette même influence sur le daguerréotype ? On sait que l'action de la lumière sur l'iodure d'argent de M. Daguerre, n'est pas exactement la même aux heures correspondantes de la matinée et de la soirée. L'action chimique de la lumière pourrait bien n'être pas plus étrangère aux faits d'invasion et d'exacerbation de certaines maladies, à des heures différentes de la révolution

Applicata; Gesta.— Comme il n'y a à dire sur les vêtemens, rien qui ne se rattache aussi à l'action exercée sur l'économie par la température, je ne m'y arrêterai pas; mais il n'en est pas de même pour l'exercice : un repos excessif, une vie passée dans la mollesse et l'oisiveté, favorisent singulièrement le développement de l'état nerveux. Mme de Sévigné, dans une de ses Lettres, avait bien raison de dire : « Je suis persuadée que la plupart de nos maux » viennent d'avoir toujours le cul sur selle. » L'influence de ces causes est d'autant plus remarquable, qu'elles agissent sur des personnes qui passent soudainement d'une vie active à une vie sédentaire. On a vu des hommes robustes, des militaires qui menaient une vie active, occupés tout à coup à des arts sédentaires, devenir vaporeux (Reveillon). Tous les auteurs qui se sont occupés du traitement des maladies nerveuses, ont fortement blâmé l'usage des lits trop mous, le sommeil trop prolongé; mais ils ont aussi insisté sur les inconvéniens qu'entraîne l'abus des veilles. Signalons l'influence des diverses professions où le corps demeure dans une inaction presque complète : les littérateurs, les hommes d'étude, qui, comme le dit M. Dupau, retirés dans leur cabinet, joignent à l'excitation morale le repos et une position vicieuse du corps, sont très-sujets aux affections

diurne. Le corps humain est plus sensible, et surtout autrement sensible que les instrumens les plus délicats de nos cabinets de physique. Stoll (1), dit M. A. Petit, a remarqué que, dans plusieurs malades, la douleur ne se faisait sentir que le jour.

(1) *Ratio medendi*, t. III, p. 301.

nerveuses : parmi les métiers, on peut distinguer ceux de tisserand, de cordonnier, de tailleur.

Ingesta. — Le régime est une des sources les plus fréquentes et les plus réelles des maladies nerveuses. Pour en bien apprécier l'action, il importe d'examiner les substances ingérées, sous le double rapport de leur qualité et de la quantité.

Si les alimens destinés à réparer les pertes de l'économie doivent subir certaines préparations, dont le but est d'aider leur assimilation et de flatter le goût, il est important qu'ils ne soient pas convertis en mets plus capables d'exciter l'appétit que de l'appaiser d'une manière convenable. Ces mets, en agaçant la muqueuse digestive, y amènent bientôt un état d'éréthisme nuisible à la digestion, et par suite, à l'assimilation ; de là l'origine d'un grand nombre d'affections nerveuses. Je ne parlerai point des antipathies pour certaines substances, dont la plus petite quantité, et souvent la simple vue, comme le dit Tissot, suffit pour déterminer *des attaques de nerfs.* C'est ici le lieu de signaler les fâcheux effets produits sur l'organisme par l'emploi des boissons excitantes, parmi lesquelles se rangent surtout le café, le thé, les liqueurs alcooliques.

« A ce mot de café, dit M. Reveillé-Parise (1), je ne sais quel souvenir confus d'idées riantes, de sensations agréables vient doucement agiter l'imagination des penseurs. Selon eux, que peut-on penser, que peut-on

(1) *Physiologie et hygiène des hommes livrés aux travaux de l'esprit ;* t. II, p. 227 ; 1834.

écrire sans cette liqueur active, exhilarante, qui excite le cerveau, fait fermenter les idées, et laisse en paix la raison? C'est par elle seule que, *sans ivresse*, on se croit heureux. J'ai connu un homme d'esprit, qui, à l'aspect d'un tableau de maître, ou en lisant de beaux vers, s'écriait avec transport : « Cela sent le café ! » Personne n'ignore combien les poètes ont célébré cette délectable boisson, et l'hyperbolique qualification de *liqueur intellectuelle* qui lui fut donnée. Quelques médecins ont même partagé cet enthousiasme. Barthez disait, du café qui l'échauffait : « Il me débêtise... » On ne saurait nier que le café est, en général, un stimulant énergique du système nerveux, qu'il active la circulation, qu'il échauffe le sang, qu'il le détermine au cerveau, qu'il agite, qu'il produit l'insomnie, qu'il irrite l'estomac et ôte l'appétit, qu'il occasionne des tremblemens, qu'il maigrit, etc.; en un mot, qu'il excite les forces, mais ne les répare pas. Son effet principal est de pousser à l'extrême la constitution nerveuse, et d'affaiblir l'énergie musculaire..... Cependant, la vraie médecine n'étant point absolue, ne bannit pas entièrement l'usage de la fève de Moka. Il est même certains tempéramens qui se trouvent bien de son emploi : ce sont les personnes lymphatiques, disposées à l'obésité, ayant besoin d'excitans artificiels. Si donc votre esprit est naturellement engourdi, paresseux, enfoncé dans la graisse, noyé dans la sérosité, excitez-le par le café ; puisez vos inspirations dans ce dangereux Hippocrène.

» Mais, au nom de votre santé, éloignez de vos lèvres la coupe enchanteresse, si la nature vous a doué d'une

organisation irritable, nerveuse, vibratile; si l'imagination est inflammable, bien plus encore quand il y a tendance aux congestions sanguines cérébrales, disposition hémorrhoïdaire, susceptibilité gastrique, etc. »

Le régime excitant, joint au défaut d'exercice de la plupart des personnes qui habitent les grandes villes, explique en partie la fréquence de l'état nerveux chez elles, tandis qu'il est si rare chez les habitans de la campagne. Ceux-ci usent d'alimens simples, riches en principes assimilables, donnent un libre exercice à leur force musculaire, et mettent ainsi leur système nerveux dans les conditions les plus favorables à l'entretien de leur santé. Au rapport de Richerand (1), Tronchin, médecin génevois, s'acquit une grande fortune et une immense considération dans le traitement des maladies nerveuses. Tout son secret consistait à exercer, jusqu'à la fatigue, des femmes habituellement oisives, en soutenant leurs forces par une nourriture simple, saine et abondante.

La quantité des alimens dont on doit faire usage, ne mérite pas moins que leur qualité d'occuper le médecin: l'excès et le défaut sont nuisibles, mais le dernier l'est surtout, à cause de la disposition nerveuse que l'homme peut en acquérir : *Sanguis moderator nervorum*, a dit le Père de la médecine ; mais, pour qu'il en soit ainsi, le sang ne doit pécher ni par sa qualité, ni par sa quantité : or, il est facile de concevoir qu'une alimentation peu abondante ou peu chargée en principes alibiles,

(1) *Nouveaux élémens de physiologie* ; t. II, p. 542 ; 1820.

ne produisent pas un chyle suffisant, il doit en résulter trop peu de fluide sanguin, pour que les fonctions du système nerveux s'exécutent avec régularité. C'est pour avoir négligé ce précepte hippocratique, que des médecins systématiques ont rendu des convalescences interminables, et provoqué le développement de divers états nerveux, en soumettant des sujets à une diète prolongée, ou en leur administrant, pendant trop long-temps, des moyens thérapeutiques débilitans. Mieux aurait valu, ainsi que le font observer MM. Trousseau et Pidoux, qu'au lieu de poursuivre avec un soin tout scrupuleux la texture et l'agencement de la matière nerveuse, de se perdre dans des hypothèses de fluide nerveux, d'électro-vitalisme de polarité, etc., pour expliquer les phénomènes nerveux, ils se fussent appliqués à en étudier les lois, en mettant à profit les observations physiologiques et pathologiques que nous lèguent les maîtres de l'art. La connaissance et la thérapeutique des maladies nerveuses n'y auraient que plus gagné.

Excreta. — Dire que les fonctions dévolues au système nerveux ne sauraient s'exécuter normalement si les diverses humeurs qui doivent être expulsées de l'économie étaient retenues ou excrétées en trop grande quantité, c'est énoncer un fait incontestable. Bien que, dans la chlorose, par exemple, il soit souvent difficile de savoir si l'aménorrhée, qui est un de ses symptômes les plus communs, est cause ou effet de la maladie, on ne peut s'empêcher de reconnaître qu'elle y joue un rôle important. L'expérience a consacré l'utilité du sulfate de fer et du sous-carbonate de potasse. M. Blaud, de Beaucaire,

qui a publié à cet égard dans la *Revue médicale* un Mémoire fort intéressant, dit qu'il suffit de rendre au sang les qualités propres à exciter les organes, pour voir se rétablir la fonction supprimée et disparaître les accidens nerveux.

L'excrétion trop abondante du fluide spermatique, comme l'a démontré M. Lallemand (1), entraîne aisément après elle un état nerveux : on en voit des exemples chez les individus qui ont des pertes séminales involontaires. Le docteur Sainte-Marie, traducteur du livre de Wichmann, avait appelé l'attention des praticiens sur les effets de la spermatorrhée, déjà signalés par le Père de la médecine ; et les observations du prof.r Lallemand sont venues confirmer ce point de médecine-pratique. Signalons aussi la suppression des sécrétions (sueur, lait), le ptyalisme, l'onanisme (Tissot), l'abus du coït, la continence (Buffon).

Percepta. — Les spectacles, les bals, la danse (2), la lecture de livres capables de réveiller les passions, jettent le système vivant dans un tel état, que la plus légère cause suffit alors pour donner lieu à des symptômes

(1) Lallemand ; *Des pertes séminales involontaires*. Montpellier, 1839.

(2) C'est aujourd'hui un abus bien dangereux à cause de l'introduction de quelques danses étrangères, des walses: l'entrelacement des danseurs, l'action de tournoyer au son de la musique, au milieu d'une multitude d'objets qui animent les sens, en voilà bien assez, sans compter les causes morales, pour exciter le système nerveux des jeunes demoiselles, toujours si sensibles.

nerveux très-prononcés. A la campagne, tous ces excès sont inconnus; aussi les hommes hypocondriaques et les femmes vaporeuses se trouvent-ils au milieu des cercles de nos villes. Les affections morales tristes, les contentions d'esprit, débilitent directement le système des forces, et mettent ainsi les sujets dans le cas de ne pas pouvoir convenablement résister à l'action des causes excitantes, et d'offrir alors des symptômes de réaction plus ou moins bizarres. Si je m'élève ici contre les contentions d'esprit, c'est seulement leur abus que je veux signaler comme blâmable. Quand le philosophe de Genève a dit que l'homme qui s'enfonçait dans son cabinet pour étudier, *était un animal dépravé*, on ne l'a point compris; et pourtant, si on considère ce mot sous le rapport médical, on le trouve plein de vérité, en réfléchissant aux infirmités auxquelles disposent des études forcées. J.-J. Rousseau, Bernardin-de-Saint-Pierre parlent de leurs *maux de nerfs* dans les ouvrages qu'ils nous ont laissés.

Il convient que les personnes qui se livrent à des études sérieuses, s'efforcent de neutraliser l'excitation nerveuse qui en résulte par des distractions variées, et surtout par l'exercice du corps. M. Reveillé-Parise (1) a publié un livre intéressant à ce sujet. Je ne partage pas toutes les opinions physiologiques de ce spirituel écrivain ; mais je me plais à reconnaître que son travail renferme des documens précieux et des préceptes bien dignes de fixer l'attention des médecins.

Les causes qui viennent d'être mentionnées comme

(1) *Physiologie et hygiène des hommes livrés aux travaux de l'esprit.*

prédisposant au développement de l'état nerveux, doivent en être regardées comme les causes provocatrices, occasionelles dans certaines circonstances : ainsi l'atmosphère a souvent ce mode d'action, lorsqu'elle devient subitement trop chaude, trop humide, trop chargée de fluide électrique, ou qu'elle pèche par quelqu'un des principes qui entrent dans sa constitution. L'impression éprouvée par le système entier, à la suite de l'ingestion dans l'estomac d'une certaine quantité d'eau très-froide, ou de quelque boisson excitante, la surcharge des voies gastriques par des alimens de difficile digestion, l'atteinte portée à la sensibilité par certaines odeurs, etc., sont tout autant de causes provocatrices d'accidens nerveux de divers genres.

On peut encore ranger dans cette catégorie les affections morbides qui se manifestent d'une manière subite, une hémorrhagie, la suspension d'une fonction importante, la suppression du flux menstruel, hémorrhoïdal, la disparition d'un exutoire long-temps entretenu ; ce sont là des conditions capables de faire développer l'état nerveux. Mais parmi toutes les causes provocatrices, il n'en est pas de plus puissantes que les affections morales. On sait que *les attaques de nerfs* sont le plus souvent l'effet de la joie ou de l'affliction subitement pressenties, de la crainte d'un danger, ou d'un châtiment qu'on est sur le point d'éprouver (1). Certaines opérations chirurgicales et diverses maladies peuvent aussi en devenir la source.

(1) Le célèbre Auteur du *Traité de l'expérience*, a dit que les passions étaient les zéphirs, à l'aide desquels nous devions

SYMPTOMATOLOGIE.

L'état nerveux s'annonce par des phénomènes que fournissent les facultés du sentiment, du mouvement et de l'intelligence. Les fonctions sont, comme je l'ai déjà dit, tantôt exaltées, tantôt affaiblies, tantôt perverties; elles peuvent même paraître complétement éteintes. Afin de mettre plus d'ordre dans l'énumération des divers symptômes, il convient, ce me semble, de les examiner séparément pour chaque faculté (1).

Symptômes fournis par la sensibilité. — Il est des individus chez lesquels la faculté de sentir est dans une telle exaltation, qu'ils sont continuellement plongés dans une anxiété extrême. Tout les inquiète, le plus léger bruit les agite; ils ne peuvent goûter le moindre repos. Certains accusent une chaleur très-intense, ils se débarrassent de leurs vêtemens; mais à peine l'ont-ils fait, qu'ils les réclament avec instance, un froid violent s'est emparé d'eux; d'autres se plaignent d'être dans un état fort grave, et si on les interroge sur la nature des sensations qu'ils éprouvent, ils sont le plus souvent dans l'impossibilité de les caractériser. Vainement recherche-t-on l'état des divers organes; rien n'annonce, dans aucun d'eux, l'existence de quelque lésion. Il faut néan-

conduire notre nacelle sur l'océan de la vie ; mais qui souvent nous amenaient des orages et des tempêtes.

(1) *Dies me deficeret si omnia quæ gravant hystericos enumerare velim.* (Sydenham, p. 160.)

moins avouer que l'on voit assez souvent certains points de l'économie participer à l'affection générale, et le malade indique le lieu de ses souffrances. Les Traités des maladies nerveuses font mention de ces sensations particulières qui se manifestent sur une ou plusieurs parties du corps, de ces *aura*, qui sont les préludes des états nerveux. Les auteurs ont eu le soin de signaler surtout la part des organes des sens dans ces circonstances. Il n'est pas, en effet, de maladie nerveuse un peu tranchée, qui ne permette au médecin de constater quelque trouble dans les fonctions sensoriales. On rencontre des sujets chez lesquels la vue, ou tout autre sens, acquiert une telle activité, que la plus légère impression suffit pour aggraver les accidens généraux. Il en est qui se plaignent de sensations plus ou moins bizarres, qui les fatiguent et ne contribuent pas peu à leur représenter leur état comme étant très-alarmant. Enfin, on en trouve d'autres, pour qui la faculté de recevoir une impression est tellement affaiblie, qu'on peut la considérer comme nulle. Ce défaut de sensibilité affecte ordinairement un ou plusieurs organes en particulier; tantôt c'est l'organe de la vue, tantôt ce sont ceux de l'ouïe, du toucher qui se trouvent atteints.

Outre les faits pathologiques qui démontrent un défaut de sensibilité dans certaines parties, il en est d'autres fort rares à la vérité, relatifs à un défaut de sensibilité générale que l'on peut attribuer à la même cause, c'est-à-dire à un état simplement nerveux. Plusieurs cas de mort apparente peuvent bien, en effet, n'être constitués que par la perte de la sensibilité. Sans

partager l'opinion de ceux qui considèrent le système nerveux comme donnant la vie aux autres parties, ou comme servant de conducteur au fluid eélectrique, indispensable, selon eux, à l'exercice des fonctions de l'agrégat vivant, on ne peut s'empêcher de regarder ce système comme étant composé d'organes sensibles par excellence, et chargé de présider à toutes les fonctions. Ces dernières, et, par conséquent la vie, peuvent donc être mises dans un état de suspension par une affection de tout ce système important. Cette opinion est corroborée par ce qui se passe dans les états morbides locaux et par la disposition qu'ont les personnes éminemment nerveuses, à ces sortes de morts apparentes. On sait qu'on observe le plus ordinairement ces états chez les hystériques, les cataleptiques, etc.

Pour compléter ces quelques considérations générales sur les phénomènes que fournit la sensibilité, j'ajoute que la douleur peut être le seul symptôme par lequel se manifeste la lésion de cette faculté. La douleur mérite d'autant plus d'intéresser le pathologiste, qu'elle constitue seule la nombreuse classe des névralgies, qu'elle embrasse la plupart des névroses des organes internes, et qu'elle entre comme élément dans une foule d'états morbides. En tant que formant seule la maladie, elle offre des caractères assez tranchés, pour qu'on ne puisse pas contester son essentialité, c'est-à-dire, pour qu'on ne la confonde pas avec la douleur symptomatique, celle surtout qui est liée à l'état inflammatoire.

La douleur purement nerveuse se manifeste ordinairement d'une manière subite, sans le moindre sym-

ptôme précurseur. Elle se fait remarquer par son acuité; son siége est toujours limité, c'est-à-dire qu'elle n'est pas diffuse, comme la douleur symptomatique de l'inflammation; elle quitte souvent un point pour en attaquer un autre, et revenir ensuite au lieu primitivement affecté. Elle suit ordinairement le trajet des nerfs, elle simule tantôt l'action d'une aiguille, tantôt celle d'une traînée de feu. Elle détermine sur l'endroit malade des sensations plus ou moins variées et pénibles. Tel individu accuse une ardeur dévorante qui consume la partie; tel autre, l'action d'un instrument qui le déchire avec force; un troisième, enfin, ressent une constriction excessive. Un caractère remarquable de la douleur nerveuse, c'est l'influence qu'elle exerce sur le moral: l'attention l'avive, les distractions la dissipent, le souvenir ou la crainte la rappelle facilement.

La marche qu'elle suit mérite aussi d'être prise en considération; elle est rémittente, le plus souvent même intermittente; à peine est-elle établie, qu'elle acquiert une très-grande intensité; bientôt elle cesse tout à coup sans cause appréciable, pour reparaître avec la même célérité, au moment où l'on s'y attend le moins. Le pouls n'a ordinairement dans ces circonstances rien de particulier; quelquefois cependant, il est petit, lent, concentré. S'il arrive qu'il prenne le caractère fébrile, ce n'est que momentanément, du moins dans le principe; car, plus tard, l'état nerveux en se compliquant donne au pouls de nouveaux caractères.

La douleur associée aux divers états morbides qui peuvent s'offrir à l'observation, conserve rarement les traits

qui contribuaient à rendre son diagnostic facile. Ce qui constitue dans ce cas, dit F. Bérard, le caractère essentiel de la douleur, c'est de pouvoir être rapportée à la disposition particulière qui la produit, quand elle est seule et essentielle; c'est la disproportion de la douleur avec les autres symptômes de l'affection et avec la nature ordinaire de la maladie, car alors seulement on peut croire que la douleur dépend de la cause qui lui est propre, et qu'elle n'a été, en quelque sorte, que provoquée par l'affection qui lui a donné naissance.

La douleur peut exister dans les maladies sous trois états différens : 1° comme élément essentiel, donnant lieu aux phénomènes morbides qui se manifestent, et exerçant sur l'état pathologique une telle influence, que sans elle il n'existerait pas; 2° elle peut modifier seulement les symptômes et les caractères de cet état, mais fournir de plus un sujet d'indication importante à remplir; 3° elle peut se confondre avec les autres élémens qui entrent dans la composition de l'état morbide. Dans le premier cas la douleur se fait généralement remarquer par son acuité, ou par sa prédominence sur les autres élémens; elle cède à l'emploi de l'opium: c'est à ce cas que se rapportent les observations de pleurésies, d'ophthalmies (1), de fièvre intermittente (2), d'hémorrhagies (3), d'hystérie (4), de

(1) Sarcone; *Maladie épidémique de Naples.*

(2) Chrestien; *Méthode iatraleptique.* Montpellier, 1811.

(3) Sédillot; *Journal, 4 janvier 1815;* observation de M. le professeur Caizergues.

(4) Dumas; *Malad. chroniq.;* appendice. Montpellier, 1812.

goutte, de rhumatisme (1), etc., et qui ont été traitées par des narcotiques avec un plein succès.

Dans la deuxième circonstance, bien que la douleur n'exerce pas une aussi grande influence, elle conserve néanmoins assez d'indépendance pour ne pas être négligée.

C'est pour n'avoir pas accordé assez d'attention à cet élément morbide, que des médecins imbus d'idées systématiques ont aggravé l'état des malades confiés à leurs soins. Aussi Barthez fait observer que la fièvre bilieuse, en conservant son caractère propre, peut devenir funeste par la complication d'une affection spasmodique dans les viscères précordiaux. Il a remarqué qu'il était nécessaire de combattre préalablement cette affection spasmodique par des moyens appropriés. Ces moyens assurent la réussite des purgatifs qu'exige ensuite la nature bilieuse de cette fièvre, et qu'il est souvent utile de combiner avec des préparations d'opium. Le sage conseil donné par l'illustre Professeur de Montpellier, trouve souvent son application en médecine-pratique.

Enfin, dans le troisième cas, la douleur est par rapport à la maladie qu'on a à traiter, ce qu'elle est par rapport à l'inflammation dont la marche est un peu avancée. Voici ce que dit à ce sujet M. le professeur Caizergues : « Lorsque l'inflammation est sous l'influence de la douleur, que ce dernier élément est encore prédominant, ainsi qu'on l'observe dès le début, et même pendant le cours de quelques maladies inflammatoires, c'est contre la douleur qu'il importe de diriger le traitement. Les stu-

(1) Barthez ; *Maladies goutteuses*. Montpellier, 1819.

péfians ou narcotiques, en détruisant ce mode vicieux de la sensibilité, sont les seuls moyens capables de prévenir les actes subséquens de l'inflammation, ou d'amener la résolution de cette maladie, qui est subordonnée ici à l'élément *douleur*..... La douleur, à mesure que l'inflammation avance, cesse le plus souvent de jouer le rôle d'élément, et n'est plus qu'un symptôme résultant de la fluxion et de la distension des parties engorgées ; ce n'est pas contre elle qu'il faut agir, mais bien contre le mode fluxionnaire que l'on traitera par les topiques répercussifs, ou par les attractions révulsives et dérivatives, suivant les périodes de la fluxion, et son renouvellement qu'il faut prévenir (1). »

Symptômes fournis par la contractilité. — L'état nerveux se présente encore sous une forme aussi commune que la précédente, et qui est constituée par un excès de la contractilité des parties. On donne à cet état le nom de spasme : et il est *tonique* lorsque la contraction est fixe et permanente, comme il arrive dans le tétanos ; il est *clonique* lorsque la contraction est suivie d'intervalles plus ou moins longs de relâchemens, ce qui s'observe dans les convulsions. On peut appliquer à cet état morbide les mêmes considérations qu'à la douleur : ainsi que cette dernière, le spasme peut, seul, constituer une maladie ; il peut aussi entrer dans la composition d'un grand nombre d'états pathologiques, soit comme élément essentiel, soit comme élément particulier sujet d'indications, soit enfin comme élément subordonné à

(1) *Loco citato* ; p. 127 et 128.

d'autres plus importans. C'est sur la méthode analytique, qui, comme le dit M. Ribes, fait de la médecine une science (1), que le praticien doit guider sa conduite.

Le spasme essentiel se fait distinguer de celui qui est symptomatique ou qui est surbordonné à une maladie autre que l'état nerveux, par un défaut de proportion entre le mal et l'intensité des symptômes. La plupart des causes pathologiques donnent lieu à des symptômes qui suivent un ordre plus ou moins régulier dans leur développement. Rarement ces symptômes présentent un haut degré d'énergie dans le principe ; ou bien, s'il en est quelquefois ainsi, ce n'est pas pour abandonner ce degré d'une manière subite, au moment où l'on s'y attend le moins, comme cela s'observe dans les divers spasmes essentiels. Lorsque d'autres symptômes se manifestent en même temps, ceux qui sont dus à une affection spasmodique essentielle montrent leur indépendance par le peu de rapport qui existe entre leur développement et leur marche. Enfin, un caractère propre au spasme essentiel, c'est le calme qui règne dans les fonctions dites de la vie organique, au milieu des plus grands désordres de celles de la vie animale.

Le spasme n'épargne aucun organe; aussi, n'est-il pas étonnant que plusieurs auteurs aient recours à un spasme violent fixé sur un viscère important, pour expliquer la cause de certaines morts subites, qui n'ont laissé sur le cadavre aucune lésion matérielle appréciable. Cet état pathologique se comporte, à l'égard des organes

(1) *Anatomie pathologique;* t. I, p. XL, XLII. Montpellier, 1828.

qu'il attaque, de la même manière que la douleur : tantôt il se manifeste comme elle sur une partie, et y reste fixé pendant un certain temps; tantôt il en attaque plusieurs à la fois ou d'une manière successive, et disparaît ensuite avec plus ou moins de promptitude.

Le spasme et la douleur se développent rarement l'un sans l'autre; ce sont deux élémens morbides qui marchent généralement ensemble; quelquefois même ils sont tellement liés, qu'il est difficile de reconnaître lequel des deux l'emporte. On doit cependant s'appliquer, dans tous les cas, à les distinguer l'un de l'autre, à l'aide de l'analyse; il n'est pas, en effet, indifférent d'avoir recours à tel ou tel moyen thérapeutique pour combattre l'état morbide. Les faits cliniques démontrent que l'opium est d'autant plus puissant contre le tétanos, que ce dernier dépend de causes traumatiques ou autres, qui ont agi directement sur la sensibilité. On sait aussi qu'il est certaines formes d'hystérie, de convulsions, qui cèdent de préférence à l'emploi des antispasmodiques diffusibles. On n'ignore pas enfin que, dans un grand nombre de cas, il est nécessaire d'associer diverses substances pour remplir à la fois plusieurs indications.

Il est des individus atteints d'affections nerveuses chez lesquels, au lieu de ces mouvemens convulsifs, de ces états spasmodiques, de ces contractions plus ou moins durables, on remarque un affaiblissement de la contractilité qui peut s'étendre jusqu'à la suspension complète de cette faculté. Ces pertes de mouvemens, généralement bornés à une partie, à un membre, ces paralysies nerveuses diffèrent de celles qui sont dues à une cause

organique appréciable, par leur marche intermittente et par la tendance qu'elles ont à se manifester tantôt sur un point, tantôt sur un autre.

Symptômes fournis par les facultés intellectuelles. — Parmi les divers phénomènes qui accompagnent l'état nerveux, il n'en est pas de plus fréquens et de plus variés que ceux qui sont fournis par les troubles de l'intelligence. Que de nuances depuis un léger désordre, le simple délire. jusqu'au coma le plus profond et à la perte absolue des facultés ! Chez certains sujets on observe seulement une vivacité insolite dans les paroles qu'ils profèrent ; chez d'autres, il y a incohérence dans les idées, leurs réponses ne sont pas exactes ; enfin, plusieurs manifestent les perceptions les plus bizarres, parlent d'une manière désordonnée, tantôt avec calme, tantôt avec véhémence ; on les contient difficilement.

Il est, au contraire, des malades qui, préoccupés, distraits, répondent avec lenteur, mais avec justesse, aux questions qui leur sont adressées ; d'autres ne comprennent pas ce qu'on leur dit, ou bien ne peuvent plus concilier leurs idées ; plusieurs semblent être plongés dans le plus grand abattement.

Un assez grand nombre d'auteurs, partisans outrés de l'anatomie pathologique, ne voient dans ces désordres fonctionnels, que des degrés divers d'hypérémie cérébrale. Pour eux, point de délire, point d'apoplexie sans congestion, sans compression, sans hémorrhagie cérébrale. Cependant, comment pourrait-on expliquer l'intermittence de ces états morbides, la disparition des symptômes, lorsqu'on l'attend le moins, et les bons

effets qui résultent de l'administration des substances narcotiques et antispasmodiques? Faudrait-il recourir aux lois de la révulsion? Une semblable explication ne saurait être adoptée.

Mieux vaut partager l'opinion des observateurs qui considèrent le délire, l'apoplexie, comme dépendant de modifications spéciales, de conditions pathologiques déterminées par des causes différentes. Cette manière de penser fait comprendre comment, à l'aide de moyens différens, sagement dirigés contre une cause qui n'est pas toujours la même, on peut mettre fin à des maladies dont la similitude n'était qu'apparente. Au lieu de ne voir l'état morbide que dans les symptômes, et de ne l'étudier que dans un organe malade, il faut s'appliquer à connaître la cause des désordres fonctionnels, et l'on arrive à ce résultat par l'étude approfondie de toutes les circonstances qui ont préparé et déterminé la maladie.

Pour mieux décrire les symptômes de l'état nerveux, j'ai cru convenable de les présenter par la voie de l'analyse; mais la nature ne procède que rarement ainsi: elle les offre généralement sous une forme synthétique; je vais tâcher maintenant de l'imiter dans un rapide tableau. Je ne parlerai pas des névroses, telles que l'épilepsie, l'hystérie, l'éclampsie, etc., dans lesquelles on observe à la fois des désordres du sentiment, du mouvement et de l'intelligence; je ne veux m'attacher dans ce moment qu'à montrer en quelques mots comment procède l'état nerveux, à l'égard des maladies qu'il complique.

En général, la maladie, lorsqu'elle est simple, a une marche réglée, qui peut, comme un véritable accès fébrile régulier, être divisée en trois périodes distinctes, savoir : la période de concentration ou de crudité, celle d'expansion ou de coction, et celle de détente ou de crise (1). Les caractères de ces divers stades sont assez tranchés pour qu'un médecin observateur puisse y trouver sa règle de conduite. Mais il est loin d'en être ainsi, lorsque l'état nerveux complique une maladie. Il donne souvent une apparence de gravité à un état morbide léger; d'autres fois il voile le fond pernicieux de celui qui est réellement grave. Véritable Protée pathologique, il prend les formes les plus variées. On le voit simuler une péritonite, une affection à la poitrine, etc. J'ai entendu dire à l'illustre professeur Dugès, qu'une personne de Montpellier offrit, immédiatement après avoir été frappée à la région précordiale par un instrument piquant, les symptômes d'une lésion du cœur, tels que la pâleur de la face, la petitesse du pouls, la lipothymie, etc.; tandis que quelques cuillerées d'une potion antispasmodique suffirent pour mettre bientôt fin à tout le désordre.

L'état nerveux simule souvent, pendant le cours d'une maladie, l'invasion d'une affection cérébrale. D'abord, rien ne semble annoncer le moindre accident,

(1) J'ai souvent entendu M. le professeur Broussonnet, médecin en chef à l'Hôtel-Dieu, proposer d'étudier la marche d'une maladie régulière, dans un accès de fièvre intermittente simple.

lorsque tout à coup des symptômes cérébraux apparaissent : le malade délire, des mouvemens convulsifs surviennent, un coma profond se manifeste ; mais bientôt tous ces symptômes fâcheux cessent comme par enchantement. Dans quelques circonstances, les accidens persistent assez long-temps pour inspirer des craintes ; le malade peut même succomber, sinon à l'état nerveux, du moins aux lésions organiques qu'il aura déterminées.

Il est aisé de sentir combien doit être grande l'influence que la connaissance de l'état nerveux exerce sur le pronostic et la thérapeutique d'une maladie ; aussi, le médecin doit-il s'appliquer de tout son pouvoir à le distinguer. Les circonstances anamnestiques sont d'un grand secours pour l'appréciation que l'on doit faire des symptômes généraux et locaux qui se manifestent.

Je n'ai pas eu l'intention d'étudier l'influence de l'état nerveux sur les maladies réputées chirurgicales ; mais, je me borne à déclarer qu'elle y est très-manifeste, et j'émets ma pensée à ce sujet, par ces paroles du digne successeur de Delpech.

« Considérée dans son état le plus simple, la *fièvre* dite *traumatique* paraît être l'effet de l'ébranlement que le système nerveux a éprouvé ; elle succède de près à la blessure, parcourt ses périodes avec rapidité, se rapproche de la fièvre éphémère inflammatoire, et semble avoir pour résultat définitif le rétablissement complet de l'équilibre : aussi, mérite-t-elle d'être respectée dans sa marche. Il est des cas où il importe même de provoquer son apparition. Mais comme elle n'est que l'expression de la douleur, et que chaque sujet a sa manière d'être et

de sentir, elle peut et doit nécessairement varier à l'infini.

» Tantôt la cause qui l'enchaîne est due à un état de collapsus tellement profond, qu'il est à craindre que le malade ne succombe avant même que la réaction ait pu se faire. C'est dans ces circonstances que les antispasmodiques diffusibles à l'intérieur, les légers toniques, les frictions sèches sur les membres, l'application de linges chauds, les sinapismes sur les extrémités peuvent, en réveillant la vie, dissiper ces concentrations viscérales, trop souvent mortelles. Tantôt, au contraire, la douleur, qui est le symptôme dominant, paralyse ou trouble les mouvemens du cœur, cause un bouleversement général dans l'organisme, et menace le blessé d'une fin prochaine : c'est alors que les sédatifs et les narcotiques conviennent.

» Ce cas nous rappelle la belle distinction faite par Sarcone, au sujet des pleurésies lancinantes nerveuses, et nous donne une preuve de plus de l'importance des connaissances médicales dans l'exercice de la chirurgie (1). Le professeur Delpech est tellement partisan de ce mode de médication, qu'il pratique rarement une opération un peu grave sans donner immédiatement après, une potion opiacée. En général, dit-il, la mort

(1) Il faut distinguer, dit Sarcone, *si la douleur est mère ou fille* de l'inflammation. (*Maladies observées à Naples;* t. I, p. 151.)

Que n'a-t-on, dans ces derniers temps, tenu assez compte de cette distinction?

du malade est assurée, à la suite d'une opération qui a duré au-delà de demi-heure, et après laquelle on ne fait pas cesser immédiatement la douleur (1). » (Serre, *Traité de la réunion immédiate et de son influence sur les progrès récens de la chirurgie dans toutes les opérations*; pag. 138, 1830.)

(1) «La circonstance d'une douleur prolongée n'est pas une condition indispensable pour que des accidens nerveux se développent. L'observation prouve que des violences long-temps prolongées sur des organes dont la sensibilité de conscience est très-obscure ou nulle, ont pu déterminer des accidens semblables. J'ai vu, dit M. Pelletan, la dissection trop long-temps prolongée d'une tumeur être suivie de mort, quoique l'opération ne fût que médiocrement douloureuse dans chaque instant de sa durée. (*Unité de l'art de guérir*; p. 34.)

Des tumeurs osseuses d'un grand volume, enlevées par fragmens, exigent l'emploi de la gouge et du maillet, opération peu douloureuse, mais acompagnée parfois de la mort en moins de douze heures. Puisque la longueur de l'opération, la douleur qui l'accompagne, la sensibilité des organes intéressés ne fournissent pas toujours la raison des accidens, ne sommes-nous pas forcés d'admettre dans l'économie vivante des degrés divers d'affectibilité qui peuvent suppléer au peu d'intensité de la provocation? S'il était possible de reconnaître à l'avance les dispositions de l'économie et les moyens propres à les modifier, la médecine opératoire aurait trouvé la solution d'un grand problème.» (Pag. 140.)

Aux données de l'étiologie et de la symptomatologie il faut joindre celles qui sont fournies par l'anatomie pathologique, cette branche importante de la science médicale, qui a été ébauchée par T. Bonnet, coordonnée par Morgagni et fécondée par Bichat. « Ce n'est plus le » moment, dirai-je avec le savant professeur Lordat, de » proclamer les avantages de l'anatomie pathologique, » personne ne les conteste; aujourd'hui, le vrai moyen » d'être utile serait d'indiquer la philosophie qu'on doit » apporter dans ses recherches. »

Le plus souvent les recherches microscopiques les plus exactes n'indiquent aucun résultat matériel ; vainement le scalpel de l'anatomiste s'est-il exercé à trouver une cause physique, organique, qui rendît compte des symptômes nerveux (1). S'il arrive quelquefois que

(1) Raisonnons : « On vit, dit M. d'Amador, avec des altérations organiques graves, avec un squirrhe au pylore, un cancer au foie ou au cerveau, avec des cavernes aux poumons, un anévrysme au cœur, etc.; on meurt sans la moindre lésion organique, sans que la texture visible ait été en rien dérangée : le choléra, la peste, la fièvre jaune attestent ces faits. Si donc l'on vit avec des altérations, et si l'on meurt sans elles, ce qui fait vivre ou mourir, *ce n'est pas tant l'organisation visible, que les conditions secrètes qui ne se voient ni ne se touchent*. L'organisation saine ou malade peut avoir, doit avoir sa part d'influence dans l'acte de vivre ou de mou-

l'on trouve des traces de lésion, le peu de rapport qu'elles offrent avec les symptômes qui se sont manifestés, doit les faire considérer comme causes occasionelles ou comme effet de la maladie. Mais les données négatives ne sont pas moins puissantes ; elles apprennent à chercher ailleurs que dans des altérations de texture, les véritables indications thérapeutiques.

PRONOSTIC.

Le pronostic de l'état nerveux varie selon que cet état constitue, seul, la maladie, ou qu'il est élément ou complication d'un état morbide.

S'il est plusieurs affections nerveuses qui méritent d'être généralement considérées comme peu importantes, au moins sous le rapport de la gravité, il en est d'autres, au contraire, qui doivent être tout autrement jugées. — On ne devra jamais confondre, au point de

rir, dans la maladie et la santé ; mais ce n'est pas ce qu'il y a de plus essentiel dans le fait de la vie. Il en est de même, à peu près pour les divers corps qui, susceptibles de développer l'électricité, peuvent cependant, par leur constitution propre, modifier diversement cette force, et veulent, par conséquent, être étudiés d'une manière spéciale sous ce rapport. Mais le physicien n'en est pas moins obligé d'étudier aussi la force en elle-même, quoique, à dire vrai, par l'intermédiaire des corps en qui elle se manifeste.» (R. d'Amador ; *Influence de l'anatomie pathologique sur la médecine, depuis Morgagni jusqu'à nos jours*. Mémoire couronné par l'Académie royale de médecine de Paris ; tom. VI de la collection, p. 313 ; 1837.)

vue séméiotique, le tétanos avec l'hystérie, par exemple. Pour donner de la solidité au pronostic, il faut le baser sur la considération des symptômes, de la marche et de la cause de la maladie, sur l'appréciation de l'âge, du sexe, du tempérament et de la constitution du sujet. Toutes choses égales d'ailleurs, une maladie nerveuse à caractère aigu, qui paraît intéresser un ou plusieurs organes importans, est plus grave que celle qui est chronique. Cette dernière est d'autant plus rebelle aux moyens thérapeutiques qui lui sont opposés, qu'elle tient à un principe héréditaire, ou qu'elle est entretenue par une lésion organique. Une maladie nerveuse offre d'autant plus de chances de guérison, qu'elle atteint des individus qui ne sont point encore parvenus à l'âge de la puberté. Que d'épilepsies, en effet, qui disparaissent après la seconde dentition! Que d'hystéries qui cèdent à l'établissement régulier de la période menstruelle! Aussi, ne faut-il pas s'étonner que des praticiens, comptant sur la modification imprimée par l'âge à l'organisme, se bornent à ne faire usage jusqu'à cette époque, que des moyens palliatifs. Bien que les symptômes qui appartiennent aux affections nerveuses ne semblent offrir que de l'irrégularité, on y remarque souvent un certain ordre : de véritables phénomèmes critiques peuvent être les préludes d'une solution; on voit les symptômes diminuer d'une manière sensible, dès l'apparition d'un travail opéré par les organes sécréteurs. Le Père de la médecine a noté l'heureuse influence de la fièvre sur le spasme : *Febris spasmum solvit.*

Le pronostic de l'état nerveux, en tant qu'élément

ou complication d'une maladie, exige beaucoup de réserve et de circonspection de la part du médecin. Combien de fois n'a-t-on pas vu la mort survenir au milieu de symptômes légers en apparence, tandis que d'autres qu'on avait lieu de regarder comme très-graves, n'étaient suivis d'aucun accident fâcheux ! Le praticien doit encore ici considérer l'âge, le sexe, le tempérament, la constitution du malade. Les symptômes nerveux doivent inspirer d'autant moins de crainte, qu'ils se manifestent sur un sujet qui est mieux disposé par son âge, par son tempérament, et dont les organes n'ont pas été altérés par des maladies antécédentes. On ne devra point négliger de prendre en considération l'époque d'invasion des phénomènes nerveux, leurs rapports avec la maladie qu'ils compliquent, la marche qu'ils suivent et leur durée. Généralement on doit se tenir plus en garde contre les phénomènes nerveux qui surviennent pendant le cours d'une maladie, que contre ceux qui se manifestent dès son principe. On devra aussi se méfier des symptômes qui ont une certaine durée, ou qui suivent une marche continue ; car on a lieu de craindre alors l'existence d'une lésion organique plus ou moins grave, le propre de l'état nerveux étant, comme je l'ai déjà dit, d'être rémittent ou intermittent. Si c'est le caractère périodique que l'état nerveux présente, il est facile de prévoir toute la valeur séméiologique qu'il donne à la maladie, à cause du moyen thérapeutique puissant auquel l'homme de l'art peut alors avoir recours.

TRAITEMENT.

La part que prend la disposition innée ou acquise dans la production de l'état nerveux, exige que l'on s'occupe d'abord des moyens qu'il convient d'employer pour combattre cette disposition. Il importe de recommander l'observance rigoureuse des lois de l'hygiène dont j'ai dit que la négligence jouait un principal rôle dans l'étiologie de l'état nerveux. Il est encore utile de prescrire l'usage de certains moyens mis en rapport avec la manière d'être des individus; c'est ainsi que quelques légers toniques, les bains de certaines eaux thermales conviennent aux personnes qui, à une susceptibilité nerveuse, joignent un état d'atonie. Les boissons émollientes, tempérantes, les bains simples sont utiles à celles qui sont essentiellement irritables. Les voyages, les distractions produisent de très-bons effets chez les sujets qui sont atteints d'hypocondrie, ou constamment plongés dans un état de tristesse.

Dumas (1) vante l'heureuse influence exercée sur la disposition nerveuse par le séjour à la campagne et par un climat tempéré. Il faut néanmoins faire observer, à cet égard, que le praticien ne doit jamais négliger de prendre les habitudes en grande considération; en effet, tel individu ne recouvrera sa santé, que lorsqu'il aura été rendu à son premier état, à sa famille, à son pays. On

(1) *Doctrine générale des maladies chroniques*; 1824.

ne doit pas ignorer qu'il est des états nerveux qui attendent, pour leur manifestation, certaines époques de l'année ou de la vie des sujets. Le moyen d'en prévenir le développement consiste à introduire dans le système vivant une modification particulière ; c'est sur ce principe que sont fondés l'emploi de divers évacuans dans certaines saisons, l'application d'un cautère chez les femmes à l'âge critique, etc. Les modernes ont peut-être accordé trop peu de confiance à ces règles prophylactiques.

Le traitement curatif ou proprement dit de l'état nerveux, repose sur l'emploi d'un grand nombre de moyens. Pour l'exposer avec ordre, il convient d'emprunter à Barthez (1) ses excellentes méthodes thérapeutiques, qu'il a distinguées en naturelles, en analytiques et en empiriques.

Méthodes naturelles. — « Ces méthodes, dit M. le professeur Caizergues (2), ont pour objet de préparer, de faciliter et de fortifier les mouvemens spontanés de la nature, qui tendent à opérer la solution de la maladie. » Elles méritent d'être employées dans les cas où les symptômes n'inspirent aucune crainte, et dans ceux où l'état morbide offre une tendance à une solution prochaine. Elles s'appliquent à la plupart des états nerveux qui se manifestent sous forme d'accès ou d'attaques. Sans voir constamment, à l'exemple des Sthaliens, dans les phénomènes morbides, une vigilante nature travaillant sans cesse à l'entretien ou au rétablissement de la santé, on

(1) *Malad. goutt.*; t. I, préf., p. xj. Montpellier, 2e éd., 1829.
(2) *Loco citato*; p. 111.

ne peut néanmoins s'empêcher de reconnaître le besoin que le système vivant semble souvent avoir des accès dont je parle. Comme les goutteux qui ne recouvrent le libre exercice de leurs fonctions qu'au prix d'une seconde attaque de goutte, lorsqu'une première a avorté, certains sujets atteints d'affections nerveuses trouvent le retour à l'état normal dans la solution naturelle et entière de l'accès qui s'est manifesté.

Méconnaissant cette importante observation pratique, quelques médecins ont eu à regretter de n'avoir pas laissé à la nature la faculté de terminer elle-même la maladie. Les symptômes qui constituent une attaque nerveuse, peuvent avec raison être comparés aux pleurs qui accompagnent certaines affections morales. Les uns et les autres ne sont, à proprement parler, que des phénomènes médicateurs; s'opposer à leur manifestation, c'est contrarier le vœu de la nature. Aussi les praticiens les plus recommandables ne jouent, auprès des personnes en proie à un accès nerveux, un rôle actif que lorsque la violence des symptômes l'exige, et qu'on a lieu de craindre la lésion d'un organe important; ils se bornent le plus souvent à éloigner les causes qui peuvent gêner la nature dans sa marche; tantôt ils la laissent agir, si elle se suffit à elle-même; d'autres fois ils la secondent, si le cas l'exige, à l'aide de moyens qu'ils ont le soin de mettre en rapport avec la voie qu'elle se ménage pour terminer l'état morbide.

Ce traitement est applicable à la plupart des symptômes nerveux qui se déclarent dans le principe d'un grand nombre de maladies aiguës. On sait, en effet,

que chez les jeunes sujets le délire, les mouvemens convulsifs sont généralement le prélude de fièvres éruptives, et que l'apparition de quelques boutons sur la surface cutanée suffit pour mettre fin au désordre.

Méthodes analytiques (1). — Les méthodes analytiques à l'aide desquelles, après avoir décomposé une maladie et l'avoir ramenée aux affections essentielles dont elle est le produit, ou aux maladies plus simples qui s'y associent, on attaque directement ces élémens par des moyens relatifs à chacun d'eux, et proportionnés à leur rapport de force et d'influence; ces méthodes, dis-je, conviennent à l'état nerveux qui est associé à d'autres affections élémentaires, ou qui complique une maladie.

Tout en accordant une grande valeur aux indications fournies par les élémens morbides, on ne doit point négliger celles qui sont offertes par l'étiologie; car elles sont souvent fort importantes. J'ai cité plus haut le fait consigné dans le Compte-rendu de la Clinique chirurgicale de M. Serre, et qui démontre l'heureuse influence que des paroles de consolation et d'encouragement exercèrent sur l'état d'un opéré, dont la vie était en danger par l'action d'un chagrin profond.

Le restaurateur de la chirurgie française a avantageusement fondé sur l'étiologie le traitement du tétanos occasioné par les rigueurs du froid. Je vais mentionner à cette occasion un fait relatif à une affection tétanique grave dont était atteint un jeune sujet, et que le profr Dugès rapportait dans ses cours. Ce fait intéresse : 1°

(1) Barthez; *loco citato*. Caizergues; *loco citato*.

parce qu'il démontre les bons effets des sudorifiques dans un cas de tétanos dû à l'action du froid intense ; 2° parce qu'il prouve combien est fausse l'opinion de ceux qui considèrent l'opium comme le spécifique de cet état morbide, et comme pouvant être toujours administré à hautes doses, sans provoquer le moindre accident. Le délire se déclara chez le malade le second jour de l'emploi de l'opium : on diminua alors la dose du médicament ; mais ce ne fut que lorsqu'il eut été suspendu complétement, que le délire cessa ; les autres symptômes s'amendèrent et disparurent sous l'influence des sudorifiques, qui furent administrés seuls pendant un temps assez long.

Les faits sont nombreux en faveur des indications étiologiques : on peut rappeler les symptômes épileptiformes qui ont cédé à l'extraction d'un corps étranger placé auprès d'un cordon nerveux, et ces divers états spasmodiques qu'on a fait disparaître, en rétablissant un écoulement naturel ou artificiel qui avait été supprimé.

Pour saisir les indications élémentaires, le praticien a besoin de décomposer la maladie en ses élémens constitutifs. Le travail auquel il se livre alors est d'une haute importance : il ne suffit pas de savoir que tels élémens sont une source d'indications thérapeutiques et qu'ils doivent être attaqués simultanément ou successivement ; il importe encore de s'assurer, avant d'agir, qu'il n'existe aucune contre-indication qui puisse nuire à l'action des agens thérapeutiques. Si, par exemple, des symptômes nerveux et inflammatoires se déclarent pendant le règne d'une constitution médicale qui repousse l'emploi des antiphlogistiques, comme on l'a vu dans la dernière épidé-

mie de grippe, cette circonstance doit, sans contredit, être prise en considération, et de là une modification importante dans la thérapeutique. On voit combien il est utile que le médecin soit doué d'un bon esprit d'observation, et éloigné de toute idée systématique. Comme je l'ai déjà indiqué, c'est dans l'étude des symptômes généraux et locaux, dans l'appréciation exacte de toutes les circonstances qui ont préparé, facilité ou déterminé le développement de la maladie, et dans la connaissance des choses qui l'entretiennent, que se trouvent les véritables sources d'indications.

L'état nerveux ne doit être attaqué d'une manière directe ou qui lui soit propre, que tout autant qu'il est simple ou qu'il tient les autres élémens morbides sous sa dépendance. Dans le cas contraire, ces élémens doivent être combattus simultanément ou successivement.

Méthodes empyriques. — « Ces méthodes, dit le chancelier Barthez (1), conviennent surtout aux maladies où l'on a lieu de craindre que les mouvemens spontanés de la nature ne soient impuissans pour en opérer la guérison, et dans celles qu'on ne peut décomposer en des élémens bien déterminés, dont on puisse être assez sûr de remplir les indications. Il est absolument nécessaire d'y avoir recours dans ces maladies, que la nature seule ne guérit point, comme sont les fièvres intermittentes malignes, la maladie vénérienne portée à un haut degré, et d'autres maladies de ce genre. » L'état nerveux reçoit parfaitement l'application de ces excellens principes de

(1) Barthez et Caizergues; *loco citato*.

thérapeutique. Ces méthodes sont dites *imitatrices, perturbatrices et spécifiques*. Les premières, qui tendent à déterminer la nature à des actes conformes à ceux par lesquels elle guérit souvent des maladies semblables, s'appliquent à l'état nerveux qui affecte une marche chronique. C'est là que trouvent leur place l'emploi des sangsues à l'anus, celui des purgatifs, des sudorifiques, des exutoires si avantageusement mis en usage dans beaucoup de cas.

Les méthodes perturbatrices dont le but est de substituer aux affections constitutives d'une maladie, d'autres affections fortes qui peuvent les dissiper, sont, dans quelques circonstances, celles dont l'état nerveux retire le plus d'avantages; mais on ne doit généralement y avoir recours qu'avec beaucoup de réserve, dans des cas extrêmes, ou lorsque le mal a résisté aux divers moyens qui lui ont été opposés. L'acupuncture, les vésicatoires, etc., ont combattu avec succès des états morbides locaux, rebelles à beaucoup d'autres agens; l'emploi de sinapismes très-actifs, de ligatures autour des membres et d'autres moyens de ce genre plus ou moins violens, ont pu mettre fin à des accès nerveux très-intenses. L'application du cautère actuel, de larges vésicatoires ont été souvent utiles à des sujets atteints d'asthme ou de catarrhe suffocant capable de mettre la vie en grand danger.

Les méthodes spécifiques, dans lesquelles on administre les remèdes dont l'expérience a fait connaître la vertu spécifique pour détruire les maladies, opposent à l'état nerveux deux classes d'agens nombreux

connus sous le nom de sédatifs et d'antispasmodiques. Les premiers, à la tête desquels se trouve l'opium, semblent agir plus spécialement dans les cas où un excès de sensibilité joue le principal rôle; l'action des seconds se manifeste, au contraire, d'une manière bien prononcée, dans ceux où se remarque une exagération de la contractilité.

Les uns et les autres s'administrent de diverses manières; il importe de consulter, à cet égard, l'idiosyncrasie des malades et l'état de leurs divers organes. Il en est, en effet, dont l'estomac repousse le contact des substances médicamenteuses; d'autres ont vu un état nerveux local céder d'autant plus facilement, que le remède était appliqué plus près du point souffrant.

Quoique les agens thérapeutiques dont je parle soient doués de propriétés communes, et qu'ils puissent se suppléer, jusqu'à un certain point, les uns les autres, il faut reconnaître que chacun d'eux a, dans son mode d'action, quelque chose de particulier qui doit lui faire donner la préférence, quand on a à déterminer un effet spécial. Ainsi, l'opium doit l'emporter sur les autres sédatifs, lorsqu'il s'agit de combattre un état morbide dont la douleur est la base, le caractère essentiel. On connaît les heureux résultats que Dupuytren a obtenus de cette substance dans le délire traumatique.

L'acide hydrocyanique dont l'emploi exige bien de la prudence, et les diverses préparations pharmaceutiques dans la composition desquelles il entre, doivent être préférées à l'opium quand on redoute une congestion vers la tête. L'expérience a prouvé, comme le dit M. Batigne,

que le cyanure de potassium prescrit à la dose de 5 centigramm. dans 124 gramm. de looch, combat avec avantage les douleurs qui se font sentir dans la poitrine (1).

Depuis quelques années le docteur Barbier, d'Amiens, a préconisé la codéine contre les gastralgies et les entéralgies (2). Parmi les antispasmodiques proprement dits, les diffusibles conviennent aux affections spasmodiques légères; les autres sont, au contraire, indiqués contre les spasmes plus ou moins permanens. De plus, l'expérience a démontré que certaines substances agissent sur une partie, plutôt que sur une autre; ainsi, l'assa-fœtida est fort utile contre l'état spasmodique qui affecte les

(1) Batigue; *Médecine-pratique*, t. II, p. 66. Montpellier, 1832.

(2) Le dernier numéro du Bulletin général de thérapeutique (*) renferme des considérations thérapeutiques sur l'emploi de l'alun (sulfate d'alumine), dans les affections carcinomateuses de la matrice et dans les gastralgies, par le professeur Recamier. Après avoir rapporté des faits intéressans, cet habile praticien conclut que l'alun a contribué puissamment à dissiper des gastralgies qui menaçaient la vie des malades, par le marasme et l'impossibilité de l'alimentation, quelques moyens qu'on eût employés auparavant. On s'occupe en ce moment d'expériences sur les propriétés thérapeutiques de l'alun, et l'une des dernières séances de la Société de médecine-pratique de Montpellier, a eu pour objet la lecture d'un mémoire de M. Eugène Delmas, docteur-agrégé, sur le sulfate d'alumine appliqué au traitement de diverses maladies.

(*) Tom. XVIII, pag. 80.

organes thoraciques ; le castoréum exerce une action spéciale sur l'utérus. MM. Trousseau et Pidoux conseillent la valériane aux femmes atteintes d'état nerveux : « C'est surtout, disent-ils (1), aux maladies des femmes, qu'habilement maniée, s'adresse la valériane ; mais tellement aux maladies des femmes, que certains cas qui, chez les hommes, paraîtraient, d'après les lois d'une légitime analogie, en réclamer l'emploi, y sont le plus souvent rebelles et cèdent à d'autres antispasmodiques, et que les affections des jeunes filles non pubères rentrent dans la même exception. »

On sait en effet que, chez les femmes, la plupart des symptômes nerveux, quelle que soit leur forme, ont leur point de départ dans l'utérus. L'assa-fœtida doit être préféré, lorsque les symptômes hystériques offrent un caractère bien tranché, et qu'il existe en même temps une grande quantité de gaz dans la cavité abdominale.

L'expérience a encore appris que plusieurs médicamens antispasmodiques ne se bornaient pas à remplir une seule indication ; ainsi, la valériane paraît posséder une action tonique qui la recommande contre les états nerveux accompagnés de pertes de sang, et dans les convalescences pénibles. Le cyanure de zinc trouve souvent son application dans les maladies nerveuses de l'enfance, parce qu'il joint une action anthelmintique à sa vertu antispasmodique. Le camphre étant à la fois antispasmodique et antiseptique, est indiqué contre les

(1) *Traité de thérapeutique et de matière médicale* ; t. I, p. 5. Paris, 1836.

états nerveux graves que présentent les fièvres putrides : pour modérer son effet excitant qui, dans quelques cas, peut nuire, on le combine avantageusement avec le nitrate de potasse. Enfin, d'après les heureux résultats obtenus par le docteur Pidoux, dans le service de M. Récamier, le musc trouve surtout l'indication de son emploi dans les phlegmasies internes compliquées de symptômes nerveux graves, qui non-seulement résistent aux antiphlogistiques, mais qui le plus souvent sont aggravées par leur administration. Cette substance sert à la fois à relever et à régulariser les forces. M. le professeur Récamier en administre de 15 à 20 centigrammes (3 à 4 grains) par heure, et en continue l'usage jusqu'à ce qu'il survienne une rémission dans les symptômes, ce qui, d'après cet habile observateur, a ordinairement lieu après 8 ou 10 heures au plus ; après ce temps, on ne doit plus compter sur ce médicament, car ses effets sont prompts ou nuls (1).

Pour mettre heureusenent fin à l'état nerveux, il est souvent nécessaire de lui opposer des moyens pharmaceutiques capables de calmer à la fois le spasme et la douleur ; c'est pour atteindre ce but que sont préparées la plupart des potions dites antispasmodiques, dans lesquelles les substances douées de la propriété de combattre le spasme sont unies à l'opium ou à tout autre narcotique.

(1) *Dictionn. de médec. en 25 volumes* ; t. XX, pag. 332, art. *Musc*.

L'état nerveux réclame, plus souvent que tout autre, l'emploi d'un moyen qui peut, dans quelques cas obscurs, dévoiler la nature de la maladie. « Ce moyen, dit M. le professeur Caizergues (1), qui est connu dans les écoles, sous le titre, *à juvantibus et lædentibus*, consiste à faire des essais (2) plus ou moins réitérés de remèdes d'une vertu diverse et même opposée. On observe leur

(1) *Loco citato ;* p. 62.

(2) « .... Condamner les méthodes d'essais, de tâtonnemens en médecine-pratique, c'est ignorer qu'on tâtonne dans les arts, dans les sciences même les plus certaines : et cette méprise prouve malheureusement qu'on n'est pas très au fait de leur philosophie. L'astronome ne trouve pas la vérité sans tâtonner ; le chimiste ne constate en général l'existence d'un corps, qu'après avoir essayé souvent de plusieurs réactifs ; le mathématicien lui-même, dans l'opération la plus simple de toutes, la soustraction, ou la division qui n'est qu'une soustraction abrégée, cherche à tâtons (c'est le mot) combien de fois un certain nombre proposé, nommé le diviseur, est contenu dans un autre nombre proposé, appelé le dividende. Mais ces essais sont laissés tout entiers à l'adresse du calculateur, et ce n'est pas le hasard pur qui le conduit....... Or les essais, les tâtonnemens en médecine sont de même ; ils supposent toujours un certain art, quelques idées, quelques considérations préliminaires qui ressortent comme d'elles-même de la nature de l'objet et de sa plus ou moins parfaite connaissance ; car, pour tâtonner, il faut être médecin déjà et connaître à la fois et les bornes de l'art et ses ressources (*). »

(*) D'Amador ; *Calcul des Probabilités appliqué à la Médecine ;* p. 101, 1837.

action , et d'après les résultats avantageux ou nuisibles de celle-ci , on parvient à découvrir l'espèce et le caractère de l'affection morbide que l'on recherche. C'est par des épreuves successives de toniques, d'émolliens, d'émissions sanguines, d'évacuans , etc. , et par les inductions que l'on tire des effets de leur application , que la nature de la maladie peut nous être dévoilée. »

J'aurais pu donner une beaucoup plus grande étendue au sujet que j'avais entrepris d'examiner , si j'avais présenté ses divers points avec tous les développemens dont ils sont susceptibles ; mais je n'avais eu en vue que quelques considérations générales, et j'ai dû ainsi éloigner les détails nombreux auxquels il m'eût été facile de donner une place dans cette Dissertation.



QUESTIONS TIRÉES AU SORT.

SCIENCES ACCESSOIRES.

De la rosée et de la gelée blanche; leur théorie.

La rosée est l'humidité qui a lieu dans l'atmosphère, et qui se dépose sur les corps placés à la surface du globe. C'est par suite de son abaissement de température que l'atmosphère laisse précipiter sur la terre toute l'eau dont elle se trouve supersaturée.

La gelée blanche est la rosée du matin, dont la congélation a lieu par l'abaissement de température de l'atmosphère ou par celle des corps sur lesquels la rosée se dépose.

ANATOMIE ET PHYSIOLOGIE.

De l'aspect que présentent les poumons avant et après la respiration.

Avant la respiration, la couleur des poumons est d'un blanc-rougeâtre, et d'autant plus pâle que le fœtus se rapproche davantage du moment de son origine. Peu à peu ils prennent une couleur rouge foncée, à mesure que

le sang s'y porte en plus grande quantité. Leur volume est moindre; leur pesanteur spécifique, supérieure à celle de l'eau au fond de laquelle ils se précipitent quand on les y plonge.

Après la respiration, la couleur foncée de ces organes s'éclaircit, leur volume augmente, leur pesanteur spécifique devient inférieure à celle de l'eau, et ils surnagent sur ce liquide.

—

SCIENCES CHIRURGICALES.

Des symptômes, des conséquences et du traitement des plaies de la vessie.

L'écoulement d'une plus ou moins grande quantité de sang par le canal de l'urètre, et surtout celui de l'urine par la plaie, sont les symptômes qui annoncent le plus positivement que la vessie a été ouverte.

Ces plaies sont très-dangereuses, fort souvent mortelles; elles s'accompagnent le plus ordinairement d'un épanchement d'urine dans l'abdomen, ce qui donne lieu à une vive inflammation, à la gangrène et à la mort.

La première indication thérapeutique que ces lésions présentent, est d'introduire une sonde par le canal de l'urètre jusqu'à la vessie; on favorise alors l'adhésion des lèvres de la solution de continuité, et l'on varie, suivant les cas, le traitement local et général que les accidens peuvent réclamer.

SCIENCES MÉDICALES.

Quelle est la valeur des signes fournis par les artères ? Quelles sont les précautions à prendre lorsque l'on veut faire l'exploration du pouls ?

On a, de tout temps, accordé nne grande valeur aux signes fournis par les artères. « De toutes les fonctions, dit M. Double (1), la circulation est sans contredit celle dont les lésions ou les dérangemens se lient à un plus grand nombre de maladies. Depuis l'indisposition la plus légère jusqu'aux affections les plus graves, presque toutes celles qu'on nomme internes présentent dans les battemens des artères des modifications différentes, des altérations plus ou moins marquées, des changemens variés, et le plus ordinairement proportionnés à l'intensité du mal. »

Pour faire l'exploration du pouls d'une manière convenable, il faut, suivant M. Double, que le corps, et surtout le tronc du malade soient posés de telle sorte que la circulation ne soit nullement entravée. D'un autre côté, le médecin doit embrasser l'artère qu'il explore dans la plus longue direction, et de manière que, sans gêner aucun des mouvemens, il puisse les suivre tous dans leurs plus légères variations. Je me borne à indiquer ces règles générales, auxquelles se lient de nombreux détails.

(1) *Séméiologie générale* ; t. II, p. 129.

FIN.

FACULTÉ DE MÉDECINE

DE MONTPELLIER.

Professeurs.

MM. CAIZERGUES, Doyen.	*Clinique médicale.*
BROUSSONNET.	*Clinique médicale.*
LORDAT.	*Physiologie.*
DELILE.	*Botanique.*
LALLEMAND, *Examinateur*	*Clinique chirurgicale.*
DUPORTAL.	*Chimie médicale et pharmacie.*
DUBRUEIL.	*Anatomie.*
DELMAS.	*Accouchemens, maladies des femmes en couches et des enf. nouveau-nés*
GOLFIN.	*Thérapeutique et Matière médic.*
RIBES.	*Hygiène.*
RECH.	*Pathologie médicale.*
SERRE, Président.	*Clinique chirurgicale.*
BÉRARD.	*Chimie générale et Toxicologie.*
RENÉ.	*Médecine légale.*
RISUENO D'AMADOR, *Sup.*	*Pathologie et Thérapeut. générales.*
ESTOR.	*Opérations et Appareils.*
BOUISSON.	*Pathologie externe.*

Professeur honoraire, Aug.-Pyr. DE CANDOLLE.

Agrégés en exercice.

MM. VIGUIER, *Examinateur.*
BERTIN.
BATIGNE.
BERTRAND, *Examinateur.*
DELMAS fils, *Suppléant.*
VAILHÉ.
BROUSSONNET Fils.
TOUCHY.

MM. JAUMES.
POUJOL.
TRINQUIER.
LESCELLIÈRE-LAFOSSE.
FRANC.
JALAGUIER
BORIES.

La Faculté de Médecine de Montpellier déclare que les opinions émises dans les Dissertations qui lui sont présentées, doivent être considérées comme propres à leurs auteurs; qu'elle n'entend leur donner aucune approbation ni improbation.

MATIÈRE DES EXAMENS.

1er Examen. *Physique, Chimie, Botanique, Zoologie. Météorologie, Pharmacie, Histoire naturelle des médicamens.*

2me Examen. *Anatomie, Physiologie.*

3me Examen. *Pathologie externe et interne.*

4me Examen. *Matière médicale, Médecine légale, Hygiène, Thérapeutique, épreuve écrite en français.*

5me Examen. *Clinique interne et externe, Accouchemens, épreuve écrite en latin, épreuve au lit du malade.*

6me Examen. *Présenter et soutenir une Thèse.*

SERMENT.

Moi.... *en présence des Maîtres de cette École, de mes chers Condisciples et devant l'effigie d'Hippocrate, je promets et je jure, au nom de l'Être Suprême, d'être fidèle aux lois de l'honneur et de la probité dans l'exercice de la Médecine. Je donnerai mes soins gratuits à l'indigent, et n'exigerai jamais un salaire au-dessus de mon travail. Admis dans l'intérieur des maisons, mes yeux ne verront pas ce qui s'y passe; ma langue taira les secrets qui me seront confiés; et mon état ne servira pas à corrompre les mœurs, ni à favoriser le crime. Respectueux et reconnaissant envers mes Maîtres, je rendrai à leurs enfans l'instruction que j'ai reçue de leurs pères.*

Que les hommes m'accordent leur estime, si je suis fidèle à mes promesses! Que je sois couvert d'opprobre et méprisé de mes confrères, si j'y manque!

N° 25.

2.

ESSAI

SUR

LES CAS QUI NÉCESSITENT L'AMPUTATION DES MEMBRES.

Thèse

Présentée et publiquement soutenue

A LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE MONTPELLIER LE 28 FÉVRIER 1840,

PAR

J.-BERNARD PEYRUSSE,

de Barcugnan (Gers) ;

Membre correspondant de la Société de médecine et de chirurgie pratiques de Montpellier, élève de l'École pratique d'anatomie et d'opérations chirurgicales, chirurgien externe de l'Hôtel-Dieu St-Éloi de la même ville.

POUR OBTENIR LE GRADE DE DOCTEUR EN MÉDECINE.

Ad extremos morbos, extrema remedia exquisitè optima. Hipp., sect. I, aph. 6.

Quæcumque non sanant medicamenta, ea ferrum sanat. Sect. VIII, aph. 6.



MONTPELLIER,

Imprimerie de Ve RICARD, née GRAND, place d'Encivade.

1840.